



Actualités

Stationnement hivernal

Nouvelle réglementation

POUR DES OPÉRATIONS DE DÉNEIGEMENT À LA HAUTEUR DE VOS ATTENTES.

À l'instar de plusieurs villes au Québec, il sera interdit à compter de cet hiver, soit pour la période du 1^{er} novembre au 23 décembre et du 3 janvier au 1^{er} avril, de se stationner en tout temps dans la rue et sur tous les chemins publics, sauf avis contraire.

Cette mesure vise à améliorer la qualité du déneigement sur le territoire. Les véhicules stationnés dans la rue nuisent au déroulement des opérations, rendant le passage des équipements difficile, et en augmentent la durée.

Malgré l'interdiction, la Ville peut décréter une période de tolérance du stationnement sur la voie publique lorsque les conditions météorologiques sont clémentes et qu'aucune opération de déneigement n'est prévue.

COMMENT SAVOIR SI JE PEUX ME STATIONNER DANS LA RUE ?

Dès le 31 octobre, rendez-vous à l'adresse ville.prevost.qc.ca/stationnementhivernal pour savoir en temps réel si une période de tolérance a été décrétée. En haut à droite de votre écran se trouvera un pictogramme sous forme de voiture. S'il est vert, vous pouvez vous stationner dans la rue. S'il est rouge, c'est interdit.

Il est de votre responsabilité de vérifier quotidiennement après 17 h sur le site internet de la Ville si une période de tolérance a été décrétée avant de stationner votre véhicule sur la voie publique. Si votre rue vient d'être déneigée, cela ne signifie pas que vous pouvez vous stationner dans la rue, car les équipes peuvent devoir repasser plus d'une fois. Vous devez attendre le retour au vert du pictogramme ! Nos équipes vous remercient de nous aider à vous aider.

CONVERSION DU RÉSEAU D'ÉCLAIRAGE PUBLIC AU DEL

La Ville a entrepris des travaux de conversion de son réseau d'éclairage public au DEL, une transition qui permettra d'économiser annuellement en énergie et entretien.

Le projet vise à convertir le réseau d'éclairage public vieillissant et à le moderniser en transitant vers la technologie DEL. L'objectif principal est de mettre en place un réseau d'éclairage public efficace, sécuritaire et respectueux de l'environnement. La conversion permettra une économie d'énergie, mais également une réduction des frais d'électricité et d'entretien.

PROFITER D'UNE TECHNOLOGIE FIABLE ET DURABLE

La technologie DEL est reconnue pour son fort potentiel écoénergétique et pour sa longévité, qui est cinq fois supérieure à celle d'une ampoule standard. D'ailleurs, les luminaires DEL nécessitent moins d'entretien grâce à leur longue durée de vie.



DÉCARBONATION

Dans le but de réduire l'émission des gaz à effet de serre (GES), la Ville de Prévost a adopté le *Règlement sur la décarbonation des bâtiments*.

Cette réglementation limitera l'usage du gaz propane et naturel dans les futurs bâtiments résidentiels et institutionnels de la municipalité, et ce, à compter du 31 décembre 2023. Il sera alors interdit d'installer certains nouveaux appareils alimentés au gaz (chauffage, chauffe-terrasse, sècheuses ainsi que foyers intérieurs et extérieurs), une alternative électrique étant disponible.

Il est à noter que les cuisinières au gaz et les BBQ ne sont pas visés par le règlement. De même, les installations existantes en date du 31 décembre 2023 (foyers au gaz, appareils de chauffage, sècheuses et chauffe-terrasse) bénéficient d'un droit acquis et pourront être maintenues et réparées indéfiniment sans aucune restriction. Enfin, l'usage des appareils de chauffage au bois demeure permis sans aucune restriction sauf lors des périodes d'avertissements de smog. Toutefois, si une panne électrique survenait lors d'une telle période, l'usage d'appareils de chauffage au bois serait permis.

Tous les détails : ville.prevost.qc.ca/decarbonation

UNE CAMPAGNE DE SENSIBILISATION POUR RÉDUIRE LE VANDALISME

Plusieurs actes de vandalisme, comme des graffitis ou des bris de matériel, ont été commis récemment sur le territoire de Prévost. La Ville lance donc une campagne de prévention sur son territoire. De l'affichage montrant les dommages causés par les vandales a été déployé à des endroits stratégiques au cours des dernières semaines. L'initiative vise à rappeler qu'un panneau dégradé, une vitre brisée ou une salle de bain vandalisée, c'est cher payé pour la communauté. N'hésitez pas à dénoncer ces actes déplorables.



MARChé DE NOËL DE PRÉVOST

NOUVEAU!

ENTRÉE
GRATUITE!

Les 18 et 19 novembre, de 10 h à 17 h
École Val-des-Monts

La Ville de Prévost est fière et heureuse de présenter un événement réinventé pour les Fêtes de fin d'année : Le Marché de Noël de Prévost qui remplacera dorénavant le Salon des artistes et artisans de Prévost ! Le public du Salon retrouvera tout le charme de celui-ci dans le Marché de Noël en plus d'y trouver un volet plus familial et rassembleur.

ville.prevost.qc.ca/marche-de-noel

ATELIER D'ÉVEIL À LA LECTURE

À LA BIBLIOTHÈQUE JEAN-CHARLES-DES ROCHES

Mardi 24 octobre, 10 h 30

Mardi 21 novembre, 10 h 30

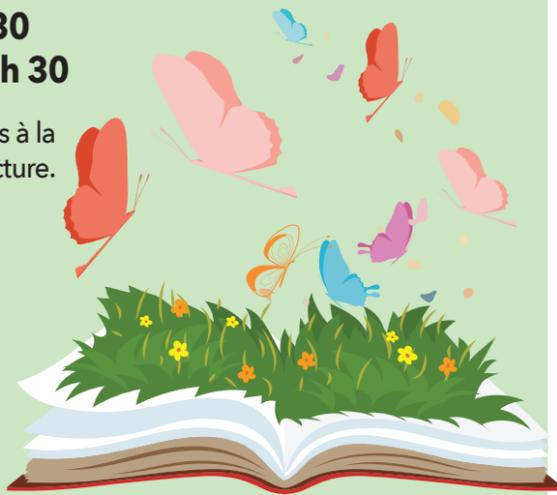
Initiez vos tout-petits de 0 à 2 ans à la découverte des livres et de la lecture.

Au programme :

Lecture d'albums cartonnés sur plusieurs thématiques, comptines, jeux, activités et suggestions de lecture.

Inscription en ligne

Places limitées



HEURE DU CONTE

À LA BIBLIOTHÈQUE JEAN-CHARLES-DES ROCHES

Samedi 21 octobre, 10 h

Mardi 31 octobre, 10 h 30

Mercredi 22 novembre, 10 h 30

Samedi 25 novembre, 10 h

Spécial Halloween

Les enfants de 3 à 5 ans sont invités à découvrir le plaisir de la lecture en se faisant raconter les plus belles et magiques histoires jeunesse. Ils seront transportés dans différents mondes imaginaires.

Inscription en ligne

Places limitées



Ti-Mousse dans Brousse

Venez vivre l'expérience *Ti-Mousse dans Brousse* ! Une initiative qui vise la pratique d'activités de plein air et l'accès à la nature pour les jeunes familles ayant au moins un enfant entre 0 et 7 ans en les informant, en les inspirant et en les motivant à profiter de tous les bienfaits de la nature de façon sécuritaire. Des thèmes différents seront abordés lors de chaque sortie. Un contexte d'émerveillement pour tous.

Apportez de bonnes chaussures et une bouteille d'eau.

Dimanche
22 octobre
de 9 h à 10 h 30

La MOC
(départ de la gare)



CONCOURS À LA BIBLIOTHÈQUE

TROUVEZ LE NOM DU LUTIN

À partir du lundi 6 novembre.

Le lutin farceur sera de retour cette année ! Avant son grand retour, aidez-nous à lui trouver un prénom spécial.

DÉCOREZ UN SIGNET DE NOËL

À partir du mercredi 1^{er} novembre.

Décorez un signet sous le thème de Noël et courez la chance que votre œuvre soit sur les signets de Noël de la bibliothèque.



Information à la bibliothèque Jean-Charles-Des Roches



ATELIER CONTES DÉROUTÉS

PAR YOGANIMATION

2 décembre, 10 h à 11 h
Pavillon Léon-Arcand

Pour les enfants de 6 ans
et plus accompagnés d'un
ou deux parents.

Le Théâtre Gilles-Vigneault et la Ville de Prévost invitent vos enfants de 6 ans et plus à explorer leur créativité avec l'atelier *Contes dérutés* offert par Yoganimation. À la suite de l'exploration de contes classiques et de leurs versions revisitées, les enfants seront invités à créer leur propre version d'un conte classique. Une expérience littéraire stimulante pour développer l'imagination, le bonheur de lire et l'écriture !

Toutes les familles présentes à l'atelier recevront des billets pour le spectacle *Alice de l'autre côté*, au Théâtre Gilles-Vigneault à Saint-Jérôme, le dimanche 10 décembre, à 15 h.

Les places sont limitées et la demande est grande pour cette activité. Merci de vous assurer que votre famille est disponible pour l'atelier et le spectacle avant de faire votre réservation.

Inscription à compter du 2 novembre, 11 h.
Détails au ville.prevost.qc.ca/evenements

COMMENT TROUVER LA BONNE RÉSIDENCE POUR AÎNÉS ?

Mercredi 25 octobre, 19 h, Pavillon Léon-Arcand

Quand vient le temps de trouver une résidence pour aînés, on peut facilement se perdre. Les nombreuses options disponibles sur le marché peuvent représenter tout un casse-tête ! Pour prendre une décision réfléchie et ne rien précipiter, une bonne préparation est requise. Cet atelier gratuit et éducatif tiendra compte des questions les plus courantes :

- Quelles sont les différentes possibilités d'hébergement offertes au Québec ?
- Suis-je prêt à déménager en résidence ?
- Combien coûte un loyer en résidence ?

Inscription en ligne



ATELIER THÉ ET MANDELA

Mercredi 1^{er} novembre, 19 h
Pavillon Léon-Arcand

Initiation aux différentes familles de thé (blanc, noir, vert, Wulong, Pu Er) et dégustation d'une sorte de thé par famille. À la suite de l'atelier, les participants seront invités à colorier ou créer leur propre mandala tout en dégustant un thé.

Inscription
en ligne



DÉCORATION D'HALLOWEEN ET SÉCURITÉ INCENDIE

La fête d'Halloween est synonyme de décoration et d'originalité. Ces décorations sont plus que souvent faites de matière hautement combustible comme de la paille ou des plastiques minces. Pour ces raisons, il est important de respecter certaines mesures de sécurité :

- **LA CITROUILLE D'HALLOWEEN** : Privilégiez une bougie à piles plutôt qu'une bougie traditionnelle.
- **LES BOUGIES** : Évitez les bougies d'Halloween à mèches multiples, produisant parfois d'importantes flammes susceptibles de causer un incendie.
- **L'ÉCLAIRAGE DE LA MAISON** : Assurez-vous de la conformité de vos équipements électriques (fils non dénudés ou effilochés, rallonges et circuit non surchargés...) pour limiter les risques d'incendie ou d'électrocution.
- **SI VOUS UTILISEZ DE LA PAILLE**, évitez qu'elle soit en contact avec de la chaleur, étincelle ou flamme nue.



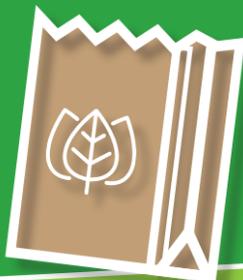
Chaque geste compte.

COLLECTE DE FEUILLES SACS DE PAPIER SEULEMENT

Les vendredis 27 octobre
et 10 novembre

Ces collectes peuvent se prolonger sur
plusieurs jours selon la quantité de sacs à
ramasser sur le territoire.

Aucun sac de plastique ne sera ramassé.
Maximum de 20 sacs par collecte.



COLLECTE DE BRANCHES DERNIER RAPPEL

Vous avez jusqu'au 1^{er} novembre pour vous inscrire
et profiter du service de déchiquetage de branches.

Inscription en ligne. Rendez-vous sur la page Collectes et déchets,
puis utilisez le formulaire sous la rubrique Collecte de branches.

Tarification applicable.



FERMETURE DE L'ÉCOCENTRE DE PRÉVOST POUR L'HIVER LE 28 OCTOBRE

NOUVEAUTÉ : L'écocentre de Saint-Jérôme, auquel ont accès
tous les résidents de la MRC Rivière-du-Nord, est maintenant
ouvert 12 mois par année pour toutes les matières.

Pour connaître l'horaire et la liste des matières acceptées :

ecocentresrdn.org

CHANGEMENT DE FRÉQUENCE À LA COLLECTE DES BACS BRUNS



L'hiver, la collecte du bac brun ne s'effectue que toutes les deux semaines.

Secteur 1 : dernière collecte hebdomadaire le 19 octobre.

Secteur 2 : dernière collecte hebdomadaire le 20 octobre.

Pour consulter le calendrier des collectes, visitez la rubrique Horaire des
collectes sur la page Collectes et déchets.

Information : ville.prevast.qc.ca/collectes

DERNIÈRE JOURNÉE *grand ménage*

Samedi 4 novembre

Venez disposer de rebuts spéciaux tels que matériaux de construction,
tapis, toile de piscine, branches, bûches, feuilles, métal, asphalte, béton,
terre, gravier, etc.

Dépôt au bout du chemin du Plein-air, stationnement nord du terrain de
baseball et des terrains de soccer.

Tarification applicable, détails en ligne sur la page Collectes et déchets
de notre site internet, sous la rubrique Journées Grand ménage.
Paiement en argent comptant seulement.

TRUCS ET ASTUCES



POUR UNE FÊTE D'HALLOWEEN ÉCORESPONSABLE !

**SAVIEZ-VOUS QUE L'HALLOWEEN EST
LA 2^e FÊTE EN IMPORTANCE AU CANADA
EN TERMES DE CONSOMMATION ?**

Voici quelques conseils afin de minimiser votre impact
environnemental avant, pendant et après la collecte
de bonbons avec vos petits monstres ! En cette
fête d'Halloween, prenez plaisir à poser des gestes
écoresponsables.

Bonne récolte !

LA PRÉPARATION : Donnez une 2^e vie à vos costumes et décorations. Plusieurs
sites de petites annonces vous permettent d'acheter ou de vendre des
déguisements et des décorations de seconde main. Vous pouvez aussi visiter
une friperie ou un magasin de location de costumes. Privilégiez des articles
réutilisables et choisissez des produits écoresponsables !

LES CITROUILLES : Priorisez l'achat de citrouilles biologiques et locales qui
n'ont pas parcouru des milliers de kilomètres pour arriver jusqu'à vous. Il s'agit
d'un bon moyen d'encourager l'économie locale et de sensibiliser les enfants
sur l'importance de consommer de manière responsable. Compostez-les après
les avoir utilisées pour votre décor, ou mieux encore, utilisez-les en soupe ou en
potage pour prévenir le gaspillage alimentaire.

LES BONBONS : Évitez le suremballage et optez pour l'achat en vrac ou de plus
gros formats afin de diminuer les déchets. Pas besoin d'emballer les confiseries
préemballées dans de nouveaux sacs individuels. En réduisant les emballages,
vous diminuez votre impact environnemental et réduisez votre facture !

LA COLLECTE : Sortez votre paire de chaussures la plus confortable et suivez
le rythme des enfants ! En privilégiant la marche, vous respirez le bon air frais
et évitez la production de CO2 causé par les déplacements en voiture. Pour la
collecte, priorisez des sacs réutilisables ou une bonne vieille taie d'oreiller afin de
limiter l'utilisation de sacs à usage unique.

CHAQUE GESTE COMPTE !

Source : Recyc-Québec

SOCIÉTÉ D'HORTICULTURE ET D'ÉCOLOGIE DE PRÉVOST

Conférence : Les plantes envahissantes indigènes,
intégrées ou cultivées
Conférencier : Johanne Lauzon
Date : Mercredi 25 octobre, 19 h 15



Certaines plantes sont dites « envahissantes ». Elles sont venues d'ailleurs soit accidentellement soit volontairement lorsque importées à des fins ornementales et ont trouvé ici des conditions favorables à leur reproduction. D'autres sont indigènes et, si elles n'étaient pas envahissantes a priori, le deviennent avec les changements climatiques ou les perturbations liées à l'occupation du territoire. Quelles sont-elles ? Comment sont-elles arrivées chez nous ? Voilà les questions auxquelles répondra notre conférencière.

Lieu : Salle Saint-François-Xavier - 994, rue Principale, Prévost
Coût : Tarifs disponibles en ligne

SHEPQC.CA

ACTIVITÉS LIBRES EN GYMNASÉ

PRATIQUEZ VOTRE SPORT LORS DES PÉRIODES D'ACTIVITÉS LIBRES

Vous devez vous procurer une carte prépayée pour participer à ces activités :

Résident : 30 \$ pour 10 passages

Non-résident : 30 \$ pour 5 passages

Vente en ligne ou au bureau des loisirs seulement.

Tous les détails : ville.prevost.qc.ca/activites-libres

BADMINTON :

École Val-des-Monts

Lundi - 18 h 30 à 22 h

Jeudi - 18 h 30 à 22 h

(Plage horaire réservée aux familles
de 18 h 30 à 19 h 30)

PICKLEBALL :

École du Champ-Fleuri

Jeudi - 19 h à 22 h

École Val-des-Monts

Dimanche - 12 h à 16 h

HORAIRE ACTIVITÉS LIBRES ARÉNA RIVIÈRE-DU-NORD

Veuillez visiter le arenardn.ca/horaire-activites-libres-sur-glace afin de consulter l'horaire des activités libres sur glace.

RESPONSABLES DE COURS RECHERCHÉS POUR LES ACTIVITÉS DE LOISIRS

Si vous avez un talent quelconque ou certaines compétences et êtes intéressés à offrir des cours dans notre programmation, n'hésitez pas à nous faire parvenir une offre de service par courriel à jsbeauchamp@ville.prevost.qc.ca ou par téléphone au 450 224-8888 poste 6244.

DIFFUSIONS AMAL'GAMME

Votre diffuseur culturel !



DAVID JALBERT PIANISTE SONATES D'AUTOMNE

SAMEDI 28 OCTOBRE, 19 H 30

Virtuose élégant et chaleureux au répertoire éclectique, David Jalbert s'est taillé une place de choix parmi les pianistes de sa génération. Nommé par la CBC comme l'un des 15 meilleurs pianistes canadiens de tous les temps. Au programme : Beethoven, Chopin, Bach, Prokofiev.



REGARD PERSAN INVISIBLE

SAMEDI 11 NOVEMBRE, 19 H 30

Regard Persan réunit trois artistes d'origine perse vivant à Montréal qui nous proposent la découverte d'une musique riche, issue du corpus classique de la musique persane. Vous découvrirez des instruments rares tels le gheychak, (instrument à cordes frottées), le tanbour (cordes pincées) et les percussions traditionnelles (daf, tombak).

LIEU : Salle Saint-François-Xavier
994, rue Principale, Prévost

COÛT : Tarifs disponibles en ligne

DIFFUSIONSAMALGAMME.COM



INSCRIPTION
AUX ALERTES CITOYENNES
avis.ville.prevost.qc.ca




Prévost